

Association des Amis du Rayol Canadel

Procès verbal de l'Assemblée Générale

du 16 juillet 2018

L'Assemblée Générale de l'Association avait été convoquée par courriel ou par courrier pour ceux dont nous n'avons pas les adresses mail. La tenue de l'Assemblée Générale était prévue à 17h30 dans la salle des fêtes de la mairie du Rayol Canadel.

Le Président Jean-Luc Tardy déclare la séance ouverte à 17h40; au pointage des présents ou représentés à jour de leurs cotisations, sont distribués des bulletins de vote pour l'élection de deux administrateurs. Le nombre de membres présents ou représentés se monte à 77.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est le suivant:

- Rapport moral,
- Rapport financier de l'exercice 2017,
- Election de deux administrateurs,
- Réforme des statuts,
- Communication de l'Association.

1 Rapport Moral.

Le Président Jean-Luc Tardy rappelle des orientations qui avaient été retenues par l'Assemblée Générale de 2017 concernant le PLU adopté par la Mairie, auxquelles votre conseil d'administration est resté tout au long de l'année très fidèle.

Malheureusement, il n'a pas été possible de trouver un accord avec Monsieur le Maire, et l'Association a maintenu ses recours contentieux concernant certains points du PLU, mais pas la totalité du PLU.

Votre Conseil d'Administration s'est rapprochée de deux autres associations (Arcane et ABC) en vue de formuler un texte commun.

Le Président soumet le rapport moral au vote de l'Assemblée: celui ci est adopté à l'unanimité.

2 Rapport Financier de l'exercice 2017.

Les résultats financiers de l'exercice 2017 avaient été envoyés aux adhérents avec la convocation.

Le Trésorier Guy Cioffi commente les principaux éléments des comptes sociaux: le recettes, principalement les cotisations des membres, se montent à 4445€38; les dépenses se montent à 5301€; il en résulte un déficit de 856€. Ce déficit s'explique principalement par les frais d'avocat qui nous avons honorés à hauteur de 3720€, compte tenu de contentieux que nous menions avec la mairie.

Néanmoins, la trésorerie de l'Association reste largement positive, à 34 092€.

Le Président soumet de rapport financier au vote de l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité.

Par ailleurs, le Trésorier rend compte de la décision prise par le Conseil d'Administration concernant les cotisation à appliquer à compter de 2019:

- suppression des cotisations à 10€,
- pour les membres seuls, la cotisation passe de 22€ à 25€,
- pour les couples adhérents, la cotisation passe de 25€ à 30€,
- pour les membres bienfaiteurs, le montant reste à 50€.

3 Election de deux administrateurs.

Un administrateur voit son mandat arrivé à échéance: Lionel Jung-Allégret par ailleurs Vice président depuis de nombreuses années. Il se représente.

Les statuts prévoient que le Conseil d'Administration peut avoir jusqu'à 10 membres; or le Conseil Actuel se compose de neuf membres: il est donc possible de compléter le Conseil d'administration d'un membre.

- Sont candidats :
- Joseph Chafey, architecte,
 - Michel Duboc, rayolais depuis de nombreuses années
 - Lionel Jung-Allégret, avocat,
 - Yves Nélis, belge, architecte,
 - Jean Sarazin, rayolais connaissant bien le milieu local.

Chacun des candidats, à l'exception de Lionel Allégret absent, se présente brièvement.

Le résultat du vote est que sont élus Lionel Jung-Allégret et Joseph Chafey.

4 Réforme des statuts.

L'Assemblée Générale 2017 avait fait apparaître des faiblesses dans de clauses des statuts concernant le mode de désignation des administrateurs. Il est proposé à l'Assemblée Générale de modifier les statuts dans un sens plus équitable et plus ouvert. Cette modification entrera en vigueur en 2019 si l'Assemblée Générale l'approuve.

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

5 Communication de l'Association.

Depuis plusieurs années, nous vous adressons pas internet des News, présentant des évènements de la commune susceptibles de vous intéresser. Nous continuerons ces envois chaque fois que des nouvelles du Rayol Canadel le justifient.

Il existe un site internet de l'Association qui est fréquemment consulté. Il est cependant un peu ancien et insuffisamment mis à jour. Nous avons entrepris de refondre complètement le site en distinguant des parties accessibles uniquement aux membre et des parties ouvertes à tous publics. Le nouveau site devrait être disponible fin 2018.

6 Questions diverses.

A ce stade de la réunion, le Président ouvre aux questions des membres présents:

- Ne devrait t-on pas ouvrir le Conseil d'administration à un plus grand nombre de membres? Le président d'engage à étudier la question.
- Pourrions nous avoir des informations sur le budget de la commune, notamment en matière de communication et de frais juridiques. Une note sur le sujet sera fournie dans un News à venir.
- Qu'en est il des éboulements avenue des Iles d'Or? Un rocher s'est détaché de la montagne en février et est tombé dans une maison. Une expertise des risques à cet endroit a été missionnée. La mairie a prononcé un arrêté de péril sur 8 à 10 maisons. Le terrain où s'est produit l'événement appartient à la mairie.
- Il est suggéré qu'un exposé d'un responsable de l'ONF sur le débroussaillage soit organisé.

A 19h15, le Président remercie les membres de leur présence et déclare la séance terminée.